



Descriptif de services « Performance série spéciale 5G+ »

1. OBJET

Le présent document définit les conditions dans lesquelles le Prestataire fournit le Service « Performance série spéciale 5G+ » (ci-après le « Service ») au Client. Ce Descriptif de Service est soumis aux Conditions Générales et aux Conditions Spécifiques Mobile.

2. DESCRIPTION DU SERVICE

2.1 Description générale du Service

Le Service est réservé aux professionnels et entreprises en France métropolitaine. Il est proposé uniquement à la souscription d'une nouvelle ligne. Le Service donne l'accès au réseau 5G+, est sans engagement, et utilisable en France Métropolitaine. La souscription au Service s'effectue uniquement via le service client d'Orange.

Nom du forfait		Performance série spéciale 5G+
Communications voix	Inclus dans le forfait	Appels, SMS et MMS illimités ⁽¹⁾ depuis et vers la France métropolitaine.
	Hors et au-delà du forfait	Les appels, SMS et MMS non inclus ou au-delà du forfait sont facturés hors forfait. Tous les appels vers les numéros courts et numéros spéciaux sont facturés hors forfait. ⁽²⁾
	Services	Renvoi d'appels et rappel du correspondant via la messagerie vocale vers la France : inclus dans le périmètre de l'illimité. Service « Voix 5G / VoNR » inclus Option « Voix 4G et appels Wi-Fi » offerte
Communications data (2G, 3G, 4G, 5G, 5G+) ⁽³⁾	Inclus dans le forfait	350 Go/mois en France Métropolitaine
	Hors et au-delà du forfait	Une fois la totalité du forfait de connexion data inclus consommée, les connexions data réalisées en France métropolitaine se font sur un débit réduit et Orange se réserve le droit de suspendre le service Usage data en France sous réserve du maintien des paramètres de connexion data par défaut (APN Orange). À défaut, le trafic data généré sera facturé au compteur (voir tarifs data à l'unité) ou décompté du forfait souscrit. ⁽²⁾
	Accès au réseau 5G+	Inclus ⁽³⁾
Services	Applications et fonctionnalités ⁽³⁾	TV d'Orange Messagerie vocale visuelle Débit protégé Partage de connexion
	Suivi conso	Vous pouvez suivre à tout moment l'état de votre consommation téléphonique sur votre Espace Client. Ce suivi des consommations est fourni à titre indicatif : seules les factures font foi.

⁽¹⁾ Les SMS/MMS sont limités à 250 numéros différents par mois. Hors SMS(MMS) surtaxés et n° courts. Les Communications illimitées voix passés sont limitées à 500 correspondants différents par mois et à 3 heures maximum par appel.

⁽²⁾ Voir détails et tarifs dans la Fiche Tarifaire des offres mobiles Orange Business.

⁽³⁾ voir article 3

2.2 Description détaillée du Service

Généralités	Souscription disponible uniquement à l'acquisition d'une nouvelle ligne. Proposé en version sim, sans engagement de durée. Accès au réseau 4G/5G/5G+ avec équipements compatibles 5G/5G+ référencés par Orange : dans les zones couvertes (déploiement en cours) Incompatible avec le programme « changer de mobile ».
Communication illimitées et internet mobile	Les communications illimitées en France Métropolitaine sont soumises au respect d'un comportement raisonnable ⁽¹⁾ L'internet mobile est utilisable uniquement en zone France Métropolitaine. Tous les appels, SMS, MMS vers les numéros courts et numéros spéciaux sont facturés hors forfait ⁽²⁾
Roaming et international	Les appels, SMS et MMS sont utilisables depuis et vers la France Métropolitaine (hors DROM). Les usages depuis et vers l'international sont bloqués.
Changement d'offre	Le changement d'une offre mobile Orange Business vers ou depuis la série spéciale n'est pas possible.
Débit protégé ⁽³⁾	En 5G+, vous bénéficiez d'une qualité de service différenciée sur le réseau mobile d'Orange. Au travers d'un slice dédié, votre ligne mobile est priorisée et accède à des ressources radio réservées. Ainsi, même en cas de forte utilisation du réseau mobile, vos débits sont préservés.

⁽¹⁾ Les SMS/MMS sont limités à 250 numéros différents par mois. Hors SMS/(MMS) surtaxés et n° courts. Les Communications illimitées voix passés sont limitées à 500 correspondants différents par mois et à 3 heures maximum par appel

⁽²⁾ Voir détails et tarifs dans la Fiche Tarifaire des offres mobiles Orange Business.

⁽³⁾ voir chapitre 3

3. CONDITIONS RELATIVES A L'ACCES, LA FOURNITURE ET L'UTILISATION DU SERVICE

3.1 Conditions d'éligibilité et restrictions – Conditions d'utilisation

3.1.1 Accès au réseau 5G+

Forfait compatible avec le réseau 5G+ d'Orange en France métropolitaine sous couverture 5G/5G+ en 3,5GHz et avec équipement compatible 5G+ référencé par Orange uniquement dans les zones déployées (déploiement en cours).

Détails de la couverture sur <https://www.orange-business.com/fr/reseau-mobile>

3.1.2 Accès au service Débit protégé

Le slice dédié permettant l'accès aux ressources radio réservées et à la priorisation des flux est disponible sous couverture 5G+.

3.2 Débits du service Internet et voies de recours

Débits du service internet et voies de recours	5G+	Débit maximum théorique de connexion en réception jusqu'à 1,5 Gbit/s (en zones couvertes en 3,5 GHz). Débit maximum théorique de connexion en émission jusqu'à 200 Mb/s (en zones couvertes en 3,5 GHz) pour les terminaux compatibles UL Mimo
	5G	Débit maximum théorique de connexion en réception jusqu'à 2,1 Gbit/s (en zones couvertes en 3,5 GHz) avec agrégation des 4 bandes de fréquences 4G, ou jusqu'à 655Mbit/s en zones couvertes par la bande 2,1 GHz Débit maximum théorique de connexion en émission jusqu'à 200 Mb/s (en zones couvertes en 3,5 GHz) avec agrégation de la bande d'ancrage 4G et en zones couvertes par la bande 2,1 GHz
	4G+	Débit maximum théorique de connexion en réception jusqu'à 655 Mbit/s dans les zones couvertes avec agrégation des 4 bandes de fréquences 4G (800 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz). Débit maximum théorique de connexion en émission jusqu'à 200 Mb/s dans les zones couvertes avec agrégation de deux bandes de fréquences 4G.
	3G+	Débit maximum théorique de connexion en réception jusqu'à 21 Mbit/s en zones couvertes Débit maximum théorique de connexion en émission jusqu'à 6 Mbit/s en zones couvertes

Orange vous informe de la fermeture des technologies 2G et 3G (3G+ comprise) sur son réseau mobile en France métropolitaine. Orange procédera à l'arrêt de ces 2 technologies respectivement le 31 décembre 2025 pour la 2G et le 31 décembre 2028 pour la 3G (3G+ comprise).

En cas de réclamation ou de problème de débit, veuillez contacter le **706**.

3.3 Disponibilité géographique du Service (Territoire)

Service disponible uniquement en France Métropolitaine

3.4 Restriction Orange Business Lounge

L'affichage de la consommation appels/SMS/MMS et data ne vaut que pour la zone France Métropolitaine. Les autres pays d'Europe mentionnés ne sont pas concernés par le service, contrairement à l'affichage.

4. COMMANDE, DUREE DU SERVICE, ENGAGEMENT, PRIX

Le Service est incompatible avec les remise parc, remise multilignes, remise créateur et remise version SIM.
Le Service est sans engagement de durée.
Le tarif mensuel du Service est défini dans le document « Fiche tarifaire Performance série spéciale 5G+ ».

5. RÉSILIATION

Le client peut mettre fin à son contrat sur simple contact avec son Service Clients.
La résiliation prend effet le dernier jour du mois suivant la date de demande de résiliation.
Dans l'intervalle, le client reste redevable du service, ainsi que des communications passées avec sa carte SIM.

FIN DE LA DESCRIPTION DU SERVICE POUR « Performance série spéciale 5G+ »